

Éviter les nuisibles

Dans votre appartement ou votre maison, de petites bêtes, appelées nuisibles, peuvent envahir votre espace sans que l'hygiène ne soit en cause. Très désagréables, les nuisibles, aussi petits soient-ils, peuvent grandement détériorer votre qualité de vie. Comment les éviter ? Comment s'en débarrasser ?

Les nuisibles peuvent devenir une source de mal-être mais aussi de conflit avec votre bailleur ou votre voisinage, si l'infestation n'est pas traitée.

Portraits des plus courants et de leurs nuisances :

- **Les punaises de lit**

Les punaises de lits aiment les lieux sombres et calmes. Sommiers, matelas, canapés, dessous de tapis... autant d'endroits où elles s'abritent et où il est difficile de les repérer.

Elles peuvent provoquer des réactions dermatologiques et allergiques.

Depuis les années 2010, une recrudescence des punaises de lit est constatée, aussi bien dans les logements familiaux que dans les hôtels ou les cités universitaires. En cause : le tourisme et la concentration de population.

Quelques mesures de vigilance :

- lors de l'achat d'un meuble d'occasion ou de la récupération d'objets ;
- durant vos voyages : évitez de déposer vos bagages sur les lits.

Si vous pensez que votre logement est infesté, contactez votre gardien·ne : un diagnostic sera réalisé par des entreprise spécialisée mandatée par 3F et, si nécessaire, votre logement sera traité.

N'intervenez pas vous-même, la situation pourrait empirer et le traitement pourrait être inefficace.

• **Les souris.** Ces petits rongeurs peuvent transmettre des maladies, via leur urine et leurs excréments, et contaminer votre maison. Ils peuvent aussi causer des dommages en grignotant des matériaux (le bois, les matériaux d'isolation, les câbles électriques...) et entraîner des courts circuits et des incendies.

• **Les cafards ou blattes.** Ces insectes vivent dans les recoins des pièces chaudes et se nourrissent la nuit de déchets alimentaires. Ils peuvent transmettre des maladies.

Quelques mesures adaptées :

- ne pas laisser traîner de nourriture et fermer les sachets entamés. Le mieux est de les transvaser dans des boîtes hermétiques.

- Poser des pièges adaptés aux endroits clefs. En cas d'utilisation de produits chimiques, attention à leur emplacement (danger pour les enfants et les animaux de compagnie).

- Par l'intermédiaire de votre bailleur, faire intervenir un professionnel pour stopper la prolifération, si votre logement est infesté.

- Faciliter l'intervention des professionnels mandatés par votre bailleur pour effectuer un traitement préventif, y compris si vous n'avez vu aucun cafard dans votre logement. En effet, lorsqu'un logement a été infesté, il est nécessaire de traiter la totalité de la cage d'escalier ou de l'immeuble.

• **Les puces.** Ces insectes vivent le plus souvent sur d'autres animaux, mais pondent leurs œufs chez vous (fentes du plancher, canapé, tapis, tissus, etc.). Leurs piqûres entraînent principalement des réactions cutanées.

Traiter de manière préventive votre animal de compagnie (gouttes, collier...) et au moindre grattage répété ou suspect, inspectez-le et traitez-le (cachets, shampoing...).

Utiliser des insecticides puissants pour les cafards et les puces en veillant à renouveler l'intervention pour éviter leur reproduction.

• **Les moustiques tigre.** Implantés dans la plupart des départements français, les moustiques tigres peuvent transmettre certaines maladies graves comme la dengue, le chikungunya et le virus Zika (mais pas le paludisme ni le COVID).

Découvrez **l'essentiel à savoir** pour vous en protéger et éviter sa prolifération dans ce [dépliant de la Ville de Paris](#) et sur le [site du ministère de la santé](#).